

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي
المجلس الوطني للآداب والأخلاقيات الجامعية
رئيس المجلس

**Aperçu
sur
le Conseil National de Déontologie et d’Ethique Universitaire (CNDEU)
depuis et sur ses activités depuis octobre 2019**

Introduction

La question de la conscience intellectuelle définie par l’éthique et la déontologie professionnelle au sein du secteur de l’enseignement supérieur est prise en compte par les autorités publiques afin de répondre à un besoin dans l’exercice des fonctions académiques.

Il s’agit de lutter contre toutes les forme d’injustice, d’abus et de conflits d’intérêts

La multiplication des institutions universitaires dans le pays et la massification des effectifs au seins des établissements a engendré lors de l’exercice des fonctions et des missions académiques, énormément de problèmes relatifs à l’éthique et à la déontologie.

Face à ce phénomène, la tutelle a pris l’initiative d’agir pour cadrer l’activité académique et scientifique dans sa totalité par une législation adéquate qui respecte la liberté académique et qui empêche tout abus d’autorité, toute injustice et tout conflit d’intérêt dans l’exercice des fonctions.

Son action a été marquée par la redynamisation du Conseil national de l’éthique et la déontologie universitaire en octobre 2019 par une nomination des membres sous la présidence du Pr. Noureddine Ghouali.

1- Historique de l'éthique et la déontologie à l'université Algérienne

Le premier projet de texte sur l'éthique et la déontologie universitaire fut promulgué en novembre 1993, mais il a fallu attendre l'année 1995 pour que le premier Conseil national soit constitué de 15 membres et présidé par Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur en personne.

Le Conseil été doté d'une nature législative stipulée à l'article 63 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur n° 05-99 du 04 avril 1999.

Suite à cela est venu l'arrêté exécutif 180-04 du 23 Juillet 2004 qui fixe la composition et les prérogatives du Conseil national de l'éthique et la déontologie universitaire.

La massification des effectifs estudiantine, la multiplication des établissements universitaire, l'augmentation considérable en effectif des enseignants-chercheurs et du personnel administratif technique et de service a rendu le Conseil incapable de cerner et de traiter toutes les questions posées en matière d'éthique et de déontologie.

Ainsi, il est devenu nécessaire que le secteur adopte les pratiques et les normes reconnues à l'échelle internationale pour assurer une qualité de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Depuis son installation en octobre 2019, le Conseil national de l'éthique et la déontologie universitaire s'est penché sur la question pour faire un état des lieux en matière d'éthique et de déontologie au niveau des établissements d'enseignement supérieur et de recherche scientifique à travers le territoire national.

La pandémie du covid-19 avait affecté le rythme de travail du Conseil national mais ne l'a pas empêché à avancer dans la réalisation de son programme. Conscient de la lourdeur, de l'importance et de l'urgence de sa mission, le Conseil a fixé des objectifs et mis en œuvre une feuille de route en janvier 2020 à Bechar. Cette feuille de route vise à mettre en évidence et d'une manière ludique les droits et les devoirs de tout un chacun des membres de la communauté universitaire nationale et ce à travers une mise à la disposition des textes réglementaires, une actualisation de ces textes et rendre l'accès à ces textes facile.

Après une première analyse de l'état des lieux en matière d'éthique et de déontologie au sein des établissement d'enseignement et de recherche, le Conseil national a engagé depuis février 2020 la série d'actions suivante :

1- Une mise à jour de la charte de 2010 sur l'éthique et la déontologie universitaire à travers son enrichissement pour répondre aux exigences d'actualité.

2- Mettre à la disposition des membres de la communauté universitaire l'ensemble des textes expliquant les droits et devoirs d'une façon ludique et faciliter l'accès à ces textes.

Cette tâche a été affectée à la conférence régionale des chefs des établissements de l'Ouest avec la mission de développer une application numérisée téléchargeable sur smartphone et tablette et qui permet un accès facile à toute la législation relative à l'éthique et la déontologie universitaire, la tâche a été réalisée avec succès et l'application dénommée « **Lu et Approuvé.dz** », en rapport avec l'expression « **Lois Universitaires et Application Pour Promouvoir les Règles Organisées de l'Université et les Valeurs Éthiques** » est téléchargeable depuis le portail du ministère.

3- Mettre à la disposition des membres de la communauté universitaire une application numérisée téléchargeable sur smartphone et tablette et qui permet d'identifier toutes les infractions relatives à l'éthique et la déontologie universitaire. Cette tâche a été affectée à la conférence régionale des chefs d'établissements de l'Est. la tâche a été réalisée avec succès et l'application dénommée « **RESPECTS.DZ** » (en rapport avec les termes **R**igueur, **E**thique, **S**ources, **P**ublications, **E**tudes, **C**ommunications, **T**ravaux, **S**cientifiques) est téléchargeable depuis le portail du ministère.

4- Mettre à la disposition des membres de la communauté universitaire des cours online sur l'éthique et la déontologie universitaire. Cette tâche a été affectée à la conférence régionale des chefs d'établissements du Centre. La tâche a été réalisée avec succès et les cours sont disponibles sur le portail du ministère.

5- La création et la mise en œuvre d'une commission locale de l'éthique et la déontologie universitaire d'une façon formelle au niveau de chaque établissement relevant du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique y compris les entités de recherche.

6- La création d'une page web au niveau du portail du ministère qui diffuse les activités, les nouveautés, les actions mises en œuvre en matière d'éthique universitaire.

7- Le lancement d'un sondage sur l'état des lieux de l'éthique et la déontologie universitaire au niveau de tous les établissements relevant du secteur de l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique.

8- Le lancement d'un travail de concertation sur la mise à jour de l'arrêté exécutif de 2004 relatif au Conseil national.

9- Lancement d'une large concertation pour élaborer un projet type de règlement intérieur pour les établissements d'enseignement et de recherche relevant du secteur.

Ceci dit, le long de son activité, le Conseil national n'a épargné aucun effort pour concerter les experts nationaux, les responsables de la tutelles et les présidents des trois conférences nationales des chefs d'établissements.

Les réalisations du Conseil national

Il est très important de souligner que le Conseil national de déontologie et d'éthique universitaire est formé de personnalités expertes et de renommée dans le secteur de même qu'elle relève d'un éventail élargi d'établissements d'enseignement et de recherche nationaux.

Ces experts ont montré un degré de maturité de sagesse et de dévouement remarquable pour accomplir la noble et honorifique mission d'ancrer les valeurs académiques par une législation simple cohérente et utile.

Depuis janvier 2020 le Conseil national a achevé :

- La révision de la charte de 2010.

La charte révisée est publiée en langue nationale, en langue Française et en Anglais et diffusée à l'ensemble des établissements relevant du secteur de l'enseignement supérieur dont les entités de recherche.

- L'achèvement de l'application sur Android **Lu et Approuvé.dz**
- L'achèvement de l'application sur Android **RESPECTS.DZ**
- La parution de l'arrêté ministériel 1082 de l'année 2020 sur le plagiat qui révisé et complète celui de 2016. Le texte est disponible sur le portail du ministère.
- La mise online des cours sur l'éthique et la déontologie universitaire pour les différents niveaux d'études (licence, master et doctorat) disponibles sur le portail du ministère.
- La parution de l'arrêté ministériel 991 relatif à la création et l'installation des commissions locale d'éthique et de déontologie universitaire au sein des établissements relevant du secteur de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique.

Dans ce contexte il y a eu lieu

- L'achèvement effectif de la création et de l'installation des commissions locale de l'éthique et la déontologie universitaire dans l'ensemble des établissements d'enseignement et de recherche nationaux.

- La tenue le mois de mars 2021 d'une réunion des présidents des comités locaux par région sous l'égide des présidents des conférences régionales qui avaient pris en charge la mission d'expliquer la mission, les prérogatives et les modalités d'action des commissions locales.
 - .
 - Achèvement du règlement intérieur type au profit des établissements d'enseignement et de recherche relevant du secteur. Le règlement intérieur est téléchargeable sur le portail du ministère.
 - La réalisation de la page web dédiée au Conseil national sur le lien https://www.mesrs.dz/ar_SA/ethiqueetdeontologie
 - Le projet de décret complétant et modifiant l'arrêté de 2004 relatif au Conseil national est en cours de révision par le gouvernement.
- **Pourquoi modifier ?**
Le Conseil juge qu'il est nécessaire de valider les modifications proposées du fait que les réalisations du secteur de l'enseignement supérieur puissent être valorisées et que le décret exécutif 180-04 du 23 juin 2004 n'arrive plus à contenir l'évolution du secteur.

Les modifications proposées

- **Le premier modificatif**
 - Elle concerne la dénomination du Conseil : « Le Conseil National de Déontologie et d'Ethique universitaire »
Et ce pour répondre à la diversification des établissements du supérieure qui comptent aujourd'hui des établissements d'enseignement supérieur privée ainsi que pour prendre en charge les questions d'éthique et de déontologie au sein des institutions de recherche.
 - De même que l'abrogation de « fonction universitaire » de la dénomination initiale vient pour qualifier le Conseil à prendre en charge les questions d'éthique et de déontologie relative à tous les membres de la communauté universitaire y compris les étudiants et le personnel du secteur.
- **Le deuxième modificatif**
 - Il rajoute à l'aspect consultatif du Conseil national auprès de Monsieur le Ministre la possibilité de formuler des recommandations afin d'apporter le maximum de soutien pour préserver la liberté académique et améliorer l'atmosphère académique en général.

- Le troisième modificatif

- Il concerne l'officialisation des comités locaux comme structures de prise en charge des questions ayant trait à l'éthique et la déontologie universitaire depuis la sensibilisation jusqu'à l'examen des cas d'atteinte confirmée à l'éthique et la déontologie universitaire.

Le rôle des médias nationaux

Dans un contexte marqué par la persistance de la volonté politique et l'appui de la tutelle sur la question de l'éthique et la déontologie au sein du secteur de l'enseignement supérieur le Conseil national a tenu le 04 décembre 2021 à l'université de Biskra une réunion en présence de monsieur le secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique. Cette réunion était élargie aux présidents des conférences régionales des chefs d'établissements dont des universités des écoles supérieures et des centres universitaires, à des présidents des comités locaux de l'éthique et de la déontologie de quatre établissements par région.

La réunion avait abouti aux résultats suivants :

- La mobilisation de tous les acteurs pour rehausser le secteur de l'enseignement supérieur national à la place qu'il mérite sur le plan éthique et déontologie à travers la multiplication des efforts pour réussir la lutte contre toutes les formes d'atteinte à l'éthique au sein des établissements.
- Ancrer les valeurs de l'éthique à travers l'instauration des bonnes pratiques en matière de gestion et de communication et par la dissémination de ces valeurs au sein de la communauté universitaire.
- Saisir l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance et le 50^{ème} anniversaire de l'université Algérienne pour faire de l'année 2022 une année dédiée à l'ancrage des valeurs de l'éthique et la déontologie universitaire à travers les activités des établissements en conférences, conférences-débat, exposition, documentaire etc.. et aussi avec le soutien des médias pour

Dans ce contexte nous avons la certitude que les médias pourront aussi apporter dans le cadre de leur mission un soutien remarquable pour contribuer au rayonnement de ces valeurs universelles sur la société.

Alger, 23 mars 2022
Pr. Abdelhafid Mokrane,
Président du Conseil